

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

GÉNÉRALITÉS

Le référent technique de la salle pour votre évènement est **Sébastien Morvan**.

Après validation de votre réservation, une feuille de route vous sera transmise, à remplir et à retourner au référent technique avant un rendez-vous au plus tard 2 mois avant la représentation. Un pré-montage technique et installation des salles annexes, le cas échéant, sera effectué en amont par les régisseurs des Allos.

Le Théâtre des Allos est un établissement recevant du public (ERP) soumis à réglementation. Le cahier des charges de sécurité du bâtiment en fonction de votre évènement sera transmis, en amont de l'évènement, à l'organisateur et devra être rigoureusement respecté.

Une équipe technique (son, lumière, plateau,...) de la salle sera présente pour toute la durée du montage, de l'installation, des répétitions et des représentations. Le nombre de régisseurs sera défini en fonction de votre évènement. Suivant les plannings définis, les repas des régisseurs seront à la charge de l'organisateur.

Les régisseurs des Allos doivent avoir 1h de pause avant le début de la représentation.

En général, l'ouverture des portes au public se fait environ 30 min avant la représentation mais pourra être ajustée en fonction des cas. La représentation ne doit pas débiter au-delà de 20h00.

JAUGE ET UTILISATION SALLES

Capacité totale du bâtiment : 700 personnes maximum
(public + organisation + artistes + personnel)

Salle de spectacle

- 600 places assises maximum pour le public
- OU**
- 560 places assises pour le public avec le proscénium de la scène installé (2m supplémentaire de profondeur de scène)

Dans le cas d'une régie technique en salle, diminution de la capacité de la salle plus ou moins importante en fonction de la taille et de l'emplacement, voir avec le régisseur général.

Possibilité de couper la salle pour une jauge réduite, voir avec le régisseur général.

Attention : 100 personnes maximum sur scène en simultané

Loges (avec accès direct à la scène) : 19 personnes

(1 loge 4 personnes et 2 loges 2 personnes + espace commun, avec 2 douches + WC, entièrement équipées)

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Salle M : 120 personnes en utilisation loges ou en espace utilisé exclusivement par l'organisation
Nous effectuerons en amont une installation et aménagement en fonction de vos besoins.

Salle Catering (repas) : 50 personnes
Espace réservé exclusivement à l'organisation et au personnel.

Espace Accueil / Bar / Billetterie : 250 personnes debout en utilisation bar
Pour vendre des boissons alcoolisées (bière et vin uniquement) vous devez obligatoirement faire une demande d'autorisation de débit de boissons temporaire auprès du service Population de la Mairie de Cluses (04 50 96 69 05 – population@cluses.fr) au moins 2 semaines avant votre évènement.

Pour toutes autres utilisations, voir avec le régisseur général.

RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Un agent SSIAP 1 (service sécurité incendie et d'assistance aux personnes) sera présent de l'arrivée jusqu'au départ du public (sauf dans le cas de conférences et/ou projections). L'organisateur et toutes les personnes participant à l'évènement devront suivre et respecter les consignes de sécurité affichées dans le bâtiment et données par l'agent SSIAP et les régisseurs techniques des Allos et bien veiller à ne pas dépasser les différentes jauges qui auront été données en amont.

Tout élément de décor et tissu scénique doit obligatoirement être ignifugé, classé au feu M1. Vous serez tenu de fournir les PV's de classement au feu pour votre évènement.

L'organisateur doit mettre à disposition des personnes désignées pour le comptage de la jauge public et la surveillance du bâtiment et, suivant les cas, 1 à 2 personnes désignées qui seront formées par notre équipe à l'évacuation et aux règles et consignes de sécurité incendie.

Dans tous les cas vous devez prévoir un système de comptage du public (billets ou autres) contrôlé par vos soins à l'entrée du bâtiment et de la salle.

Conformément à la loi en vigueur la salle de spectacle et l'ensemble du bâtiment sont non-fumeur.

Conformément au décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés, le niveau de pression acoustique ne doit pas dépasser 102dB(A) sur 15min et 118dB(C) sur 15min en tout endroit accessible au public.

Lorsque ces activités impliquant la diffusion de sons amplifiés sont spécifiquement destinées aux enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus, ces niveaux de pression acoustique ne doivent pas dépasser 94dB(A) sur 15min et 104dB(C) sur 15min en tout endroit accessible au public.

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Voies d'accès aux véhicules de secours et de lutte contre l'incendie

Les voies d'accès sont réservées aux moyens d'intervention et de secours, sapeurs-pompiers, ambulances, police... Elles doivent être en permanence libres de tout stationnement, construction ou dépôt de quelle que nature que ce soit.

Dégagements, sorties

Les sorties de secours de l'établissement doivent être maintenues déverrouillées et libres d'accès en présence du public. Elles ne doivent en aucun cas être encombrées à l'intérieur ni à l'extérieur, afin de respecter les cheminements d'évacuation du public.

Les zones de circulation dédiées à l'évacuation (hall, escalier ...), doivent rester libres en permanence ; aucun stand, table ou autre obstacle ne doit y être installé.

Installations temporaires d'appareil de cuisson / Utilisation d'hydrocarbures liquéfiés

Les appareils de cuisson ou de remise en température sont autorisés à l'intérieur des salles si la puissance totale des appareils installés est inférieure ou égale à 20 KW et la puissance unitaire de chaque appareil est inférieure ou égale à 3,5KW.

L'utilisation de bouteilles de gaz à l'intérieur des salles est interdite.

Eclairage de sécurité

Les blocs d'éclairage de sécurité ne doivent en aucun cas être obstrués par des affiches, décors, rideaux...

Moyens d'extinction, service de sécurité incendie

Les extincteurs ne doivent en aucun cas être encombrés ou cachés. Ils doivent en permanence être maintenus dégagés et accessibles.

La surveillance de l'établissement doit être assurée pendant la présence du public.

Système d'alarme

Les dispositifs de commandes manuelles d'alarme doivent en permanence être maintenus visibles et accessibles.

WIFI

Accès dans la salle de spectacles et les loges (code fourni à votre arrivée).

ESPACE MERCHANDISING

Différents emplacements possibles dans le hall au niveau du bar / espace accueil – pas de commission.

PUISSANCE ELECTRIQUE

Dans le hall : 2 X 3.6KW mono (2 X 16A mono)	Dans la salle catering : 2 X 3.6KW mono (2 X 16A mono)
Au bar : 3 X 3.6KW mono (3 X 16A mono)	
Dans la salle M : 1 X 3.6KW mono (1 X 16A mono)	Dans les loges : 1 X 3.6KW mono (1 X 16A mono)

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

CONTACTS & INFOS PRATIQUES

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Manon KEMPINAIRE
04 57 54 21 90
07 87 01 63 44
mkempinaire@cluses.fr

CHARGÉE DE MISSION ÉVÉNEMENTIELLE

Violaine Danto
04 50 96 47 09
07 89 36 90 87
vdanto@cluses.fr

DIRECTION SPECTACLES VIVANTS / PROGRAMMATION

Nicolas PAPES
04 50 98 97 64
npapes@cluses.fr

RÉGIE GÉNÉRALE

Sébastien MORVAN
06 80 08 46 53
regie.atelier@cluses.fr

THEÂTRE DES ALLOBROGES

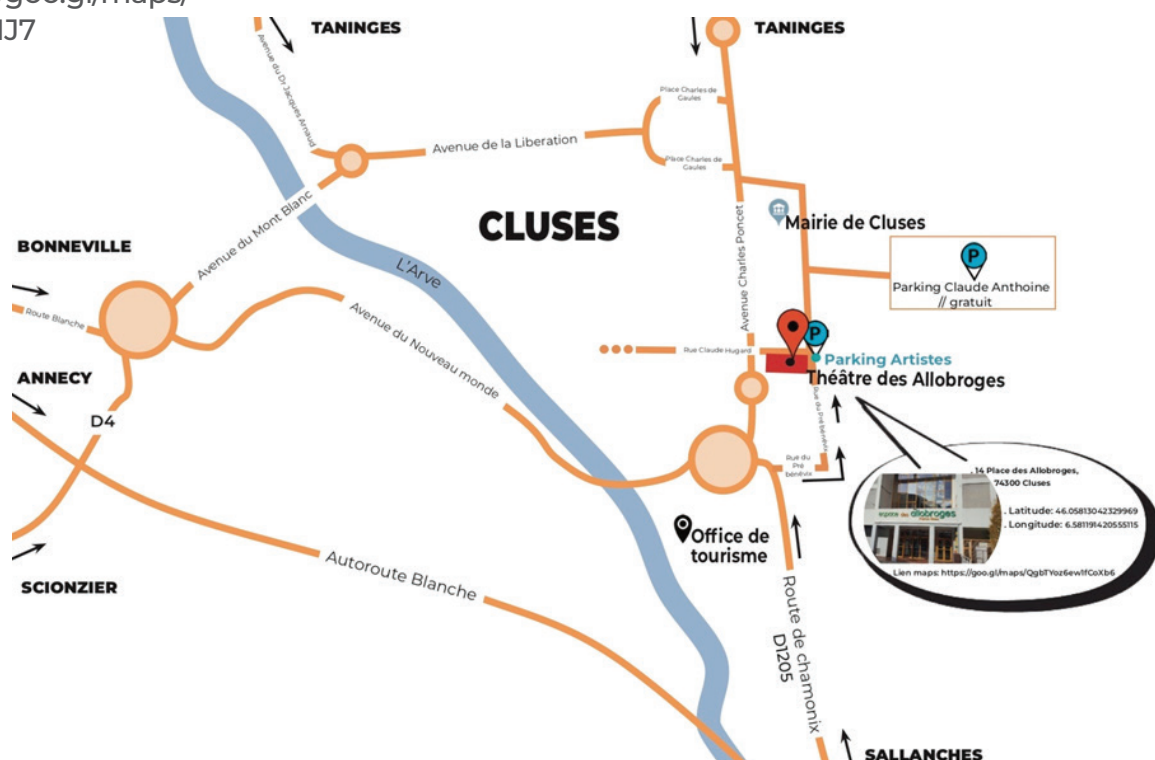
14 place des Allobroges
74300 CLUSES
www.theatre-des-allobroges.fr

ACCES

GPS : 46°03'29.714"N 6°34'52.381"E
Google Maps : <https://goo.gl/maps/Swg4wDvWjGNy3RHJ7>

PARKING

Le théâtre des Allos dispose d'un parking réservé pour les artistes et la technique situé près de la zone de déchargement (au croisement de la rue Claude Hugard et de la rue du pré Bénévix), voir avec le régisseur général.



Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

FICHE TECHNIQUE

Nous ferons une implantation scénique, son et lumière adaptées en fonction de votre évènement et des faisabilités.

La location de la salle de spectacle comprend la mise à disposition du matériel de la fiche technique de L'Atelier. Tout matériel technique non disponible ou location complémentaire suite à la demande de l'organisateur et/ou nécessaire au bon déroulement de l'évènement est à la charge de l'organisateur. Suivant les cas et la disponibilité nous pourrions éventuellement utiliser du matériel technique de la salle de spectacle de l'Atelier.

Dans le cas de l'utilisation du piano, l'accordage sera à la charge de l'organisateur.

La régie technique est située en cabine en haut des gradins à environ 20m du nez de scène. Elle dispose de 3 régies : une régie son à jardin centre (avec vitre ouvrable), une régie lumière au centre et une régie supplémentaire à cour. Dans le cas d'une régie technique en salle, diminution de la capacité de la salle plus ou moins importante en fonction de la taille et de l'emplacement.

SONORISATION

REGIE

- 1 console numérique MIDAS M32 (+ stage box DL32 au plateau à cour)
- 1 lecteur CD TASCAM CD-01U
- 1 lecteur CD TASCAM CDRW-901 SL

DIFFUSION FACE (calage sur site par opérateur L-ACOUSTICS)

- 4 enceintes ARCS FOCUS L-ACOUSTICS
- 2 enceintes ARCS WIDE L-ACOUSTICS
- 4 enceintes SB18M L-ACOUSTICS
- 1 enceinte X8 L-ACOUSTICS (cluster central)
- 2 enceintes X8 L-ACOUSTICS (in fill)
- 6 enceintes 5XT L-ACOUSTICS (front fill)
- 3 enceintes X8 L-ACOUSTICS (rappel)
- 1 contrôleur amplifié LA4X L-ACOUSTICS
- 2 contrôleurs amplifiés LA8 L-ACOUSTICS

DIFFUSION RETOUR

- 4 enceintes X15 HIQ FOCUS L-ACOUSTICS
- 2 contrôleurs amplifiés LA8 L-ACOUSTICS

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

FICHE TECHNIQUE

MICROS + DI's

- 2 SM58 SHURE
- 3 SM57 SHURE
- 2 KM 184 NEUMANN
- 2 C414XLS AKG
- 2 C535EB AKG
- 4 C451E CK1 AKG
- 2 BETA 91 SHURE
- 2 DPA 4099 (fixation CB, violon, guitare, piano, cuivres, pince, violoncelle)
- 1 DPA serre-tête CORE 4088 Cardio, Beige, MicroDot
- 1 Emetteur pocket SENNHEISER SK 300 G4-RC-GW
- 1 récepteur HF SENNHEISER EW500G3
- 1 récepteur HF SENNHEISER EW512G3 + 1 micro HF cravate
- 1 double récepteur HF SENNHEISER EM500 G3 avec 2 SENNHEISER SKM500 /935
- 4 DI's BSS AR-133
- 10 grands pieds perche
- 4 petits pieds perche
- 4 pieds de table droits
- 3 grands pieds droits embase ronde

LUMIERES

JEUX D'ORGUE

- 1 pupitre AVAB CONGO KID 512 circuits + télécommande ELC

PROJECTEURS

- 4 PC ROBERT JULIA 329 HPC 2000W
- 38 PC ROBERT JULIA halogènes 1000W
- 4 découpes court ROBERT JULIA R.J 714 SX2 15/40° 2000W
- 4 découpes court ROBERT JULIA R.J 614 16/43° 1000W
- 2 découpes court ROBERT JULIA R.J 614 S 13/42° 1000W
- 8 découpes court ROBERT JULIA R.J 614 SX 16/35° 1000W
- 4 découpes court ROBERT JULIA R.J 613 SX 28/54° 1000W
- 20 horiziodes ADB ACP 1001 1000W
- 35 PAR 64 1000 W
- 8 PAR 36 F1
- 4 rampes 4 PAR ACL 250W
- 4 Rampes FUNSTRIP 10 lampes
- 12 PAR LEDS CAMEO FLAT PRO 18 IP65 RGBWA
- 1 poursuite SCENILUX HMI 1200W

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

FICHE TECHNIQUE

MACHINE A BROUILLARD

- 1 LE MAITRE MVS (+ 1 ventilateur DMX)

GRADATEURS

- Puissance installée : 222KVA
- 86 circuits gradués de 3KW (PC 16 mono) répartis sur plateau, services, passerelles salle
- 8 circuits gradués de 5 KW (fiche P17 32 mono)
- 2 circuits gradués de 5 KW (PC16 mono)

- 2 splitters DMX (en passerelle plateau cour)
- 3 lignes DMX régie lumière / splitters DMX

PLATEAU

- Le proscénium est installé uniquement en cas de nécessité
- Revêtement : parquet bois foncé avec 1 tapis de danse noir installé
- Largeur mur à mur : 17,50 mètres
- Profondeur sans proscénium : 8,50 mètres / 6.5m au rideau de fond
- Profondeur avec proscénium : 10,50 mètres / 8,50 mètres au rideau de fond
- Ouverture cadre de scène : 13,40 mètres
- Hauteur cadre de scène : 7,90 mètres
- Hauteur sous passerelle de service : 6,90 mètres
- Hauteur sous perches : 6,50 mètres
- Dégagements jardin et cour 2m X 7.3m
- Monte-charge situé à cour :
 - Largeur 4m
 - Profondeur 1.3m
 - Hauteur 4m
 - Charge utile 1200Kg

PERCHES

- 10 équipes à main alu 5 guindes « chanvre » tube diamètre 50 - longueur 11,50 mètres. Charge légère
- 10 équipes motorisées tube diamètre 50 - longueur 15 mètres. Charge maxi 250kg

Dossier technique de mise à disposition Salle de spectacle des Allos

FICHE TECHNIQUE

PASSERELLES

- 1 passerelle en salle hauteur 6,9 m / scène, située à 4,5 mètres du bord plateau (sans proscenium)
- 1 passerelle en salle hauteur 6,9 m / scène, située à 12 mètres du bord plateau (sans proscenium)
- 1 passerelle au plateau hauteur 6,9 m / scène, située à 2 mètres du bord plateau (sans proscenium)
- 1 passerelle au plateau hauteur 6 m environ / scène, située au lointain

TISSUS SCENIQUES

- 1 rideau avant-scène velours bleu (ouverture à la Grecque)
- 1 rideau lointain noir sur patience démontable
- 4 plans frise - pendrillons velours noirs (8 pendrillons supplémentaires)
- 1 cyclo 11 X 7 mètres

DIVERS

- Système interphonie HF (régies, plateau jardin et cour)
- 1 piano $\frac{3}{4}$ de queue BECHSTEIN
- Tapis de danse noir/blanc (coupé jardin)
- 20 praticables 2m X 1m (hauteurs possibles : 1m, 0.8m, 0.6m, 0.4m et 0.2m)
- 2 praticables 1m X 1m
- 60 chaises d'orchestre
- 10 poids de 10kg + 39 poids de 15 kg = 685 kg
- 12 pieds de projecteur
- Platines sol projecteur